Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 1 (1909)
Heft: 7

Artikel: Le boycott
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382774

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

laires ou le prix de la main-d'œuvre sont plus élevés que jadis et qu'à côté de cette catégorie d'ouvriers il reste des couches entières de travailleurs qui sont eucore plus mal placés et plus exploités que les premiers.

On a beau prouver qu'en général l'existence de la classe ouvrière (le « standart of life ») s'est améliorée, malgré cela il ne sera pas difficile de démontrer que sous le régime capitaliste, la première conséquence fatale du développement industriel est la baisse de la valeur (appréciation) de la main-d'œuvre et par ce fait l'augmentation de la dépendance de l'ouvrier du patronat. La baisse de la valeur de la main-d'œuvre peut se manifester sous des formes diverses.

Premièrement, par la réduction directe ou absolue. Puis, par le fait que la diminution de la valeur d'achat de l'argent est plus forte que l'augmentation des salaires, et enfin par le fait que les revenus ou profits des capitalistes et des patrons montent dans des proportions plus fortes que les salaires des ouvriers. Tous les trois cas indiquent le même fait économique, c'est-à-dire *la diminution de la part de l'ouvrier au produit du travail.*

Pour ce qui concerne le mouvement des salaires des ouvriers en Suisse, il est difficile d'obtenir un aperçu général à ce sujet. Pour le moment nous devons nous contenter de fragments recueillis par-ci par-là, qui suffisent cependant pour nous permettre de jeter un coup d'œil dans le domaine des conditions de salaires de la classe ouvrière en Suisse.

Dans le prochain numéro nous examinerons ce que nous avons pu recueillir à ce sujet.

(A suivre.)

Le boycott.

Le boycott constitue pour certaines catégories d'ouvriers une arme puissante dans la lutte économique. Plus l'organisation ouvrière et capable d'étendre son influence sur la masse des consommateurs en même temps que d'unir celle des producteurs, plus l'arme du boycott deviendra redoutable au patronat. A notre époque où la lutte du prolétariat organisé prend un extension toujours plus grande et un caractère de plus en plus aigu, il est utile de passer en revue de temps à autre les armes dont la classe ouvrière dispose et c'est pourquoi nous croyons rendre service aux camarades en publiant ces quelques notes historiques sur le boycott.

Origine de l'expression.

Karl Marx a prétendu que l'histoire connue de l'humanité n'est qu'une histoire de la lutte des classes, ce que nous ne contestons nullement. Au contraire, nous prétendons qu'en conformité avec ce fait le boycott fut appliqué de tout temps depuis qu'il y a lutte des classes, lutte entre des groupements d'hommes.

Cependant le mot, l'expression « boycott » n'a été adopté pour ce genre de lutte que vers l'année 1880; elle a son origine dans les grandes luttes agraires en Irlande:

« Lorsqu' en septembre 1880, l'Irlandais Parnell posa à une réunion de fermiers affamés à Ennis, la question à savoir ce qu'il fallait faire d'un fermier qui s'offrirait pour occuper une ferme d'où un de ses collègues aurait été expulsé, un assistant cria: « Fusillez-le! » Parnell répondit qu'il connaissait un moyen moins brutal offrant au délinquant l'occasion de se corriger. Quiconque occupera une ferme dont un autre fut expulsé injustement devra être conspué publiquement, dans la rue, sur le marché, partout on devra le désigner du doigt, l'isoler et l'éviter comme un pestiféré.

Le conseil de Parnell fut suivi et le premier auquel ou appliqua ce moyen fut un capitaine du nom de Boykott, qui dans la comté de Mayo gérait les domaines du comte Erne. Par sa brutalité contre les fermiers le capitaine s'attira la haine de la population qui finit par le bannir. Plus personne n'a voulu travailler pour lui, on se refusa d'acheter de lui ou de lui vendre quoi que ce soit. En novembre 1880, il a dû rentrer ses récoltes avec l'aide de la troupe, tellement les fureurs de la population devenaient menaçantes. Finalement notre capitaine Boykott a dû quitter la contrée et c'est ce fait que la *Gazette de Dublin* du 10 novembre 1880 désigna par l'expression: « boycotting », boycotter.

C'est depuis cette époque qu'on emploie en Grande-Bretagne le mot boycotter au cas où il s'agit de discréditer ou de repousser quelqu'un publiquement. Le moyen fut parfois appliqué si sévèrement que des commerçants solides furent ruinés en peu de temps pour avoir maintenu leurs relations avec des établissements boycottés. On a cité des cas où il était interdit aux médecins de visiter un malade boycotté, où l'on chassa les enfants d'un boycotté de l'école, où l'on n'osa même pas se prêter à l'enterrement d'un défunt boycotté sans risquer d'être atteint soi-même par la malédiction publique. Nous savons qu'aux Etats-Unis et depuis quelque temps dans la plupart des pays de l'Europe le boycottage est une mesure fréquemment appliquée par la classe ouvrière contre des patrons par trop rénitents, avec plus au moins de succès.

* * *

Si l'expression « boycott » est de date relativement récente et si la classe ouvrière ne connaît l'application systématique de cette arme économique par excellence que depuis fort peu de temps, il n'est pas moins vrai que l'action du boycott s'est produite déjà depuis des milliers d'années et que toutes les classes sociales y ont eu recours. L'Eglise ne maintient l'armée des fidèles en discipline que grâce à l'interdit, au ban et à l'excommunication, le boycott spirituel, contre les rebelles et la littérature anticléricale.

Comme aucune puissance ne résiste autant que la stupidité des hommes, l'Eglise a obtenu jusqu'aux derniers temps de merveilleux résultats par l'application du boycott.

Les puissances politiques, les Etats, les villes, les communes n'ont pas moins su se servir de l'arme du boycott dès que d'autres moyens n'ont pas produit l'effet voulu ou n'ont pas été disponibles. Presque toutes les guerres furent accompagnées de boycottages plus ou moins importants et efficaces. Rappelons la guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre, les conflits entre les villes libres allemandes et la Norvège, l'interdit ou le boycottage continental prononcé par Napoléon Ier contre les marchandises anglaises. Nous connaissons mieux les exemples de notre époque. On se souvient facilement de la puissante action de boycottage appliquée par certains Etats du Balkan contre les marchandises autrichiennes, ou du boycott des produits américains par les Chinois. Tout récemment, c'est-à-dire lors de la célébration du cinqcentenaire de la fondation de l'université de Leipzig, le sénat ou les autorités ont fait des misères aux représentants des journaux illustrés; les victimes de ces actes arbitraires se sont entendues pour ne souffler mot de cette fête qui se passa presque inaperçue au dehors, au grand chagrin de messieurs les autocrates.

Ces quelques faits que nous venons de citer et que nous pourrions augmenter à volonté peuvent déjà suffire pour démontrer que le boycott a joué un rôle important dans les luttes économiques et politiques. L'Eglise, les Etats, n'importe quelle classe sociale se sont servis de ce moyen quand il semblait le meilleur pour atteindre un but recherché.

Le patronat lui-même, qui cherche par tous les moyens à empêcher la classe ouvrière de se servir du boycott, ne dédaigne pas de l'employer, par exemple contre les travailleurs syndiqués ou contre les fournisseurs des matières premières aux coopératives ouvrières. Mais dans notre société du progrès infini, « *une action est bonne ou mauvaise, suivant la personne qui la commet* ».

Congrès des fédérations syndicales.

Union générale des ouvriers horlogers.

En conformité des décisions prises par le congrès du 23 mai 1909, l'Union générale des ouvriers horlogers à tenu, le 12 septembre dernier, un second congrès à l'hôtel de ville, à Bienne.

Les deux congrès ont eu à s'occuper principalement du projet de statuts de la future *Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère*, organisation nouvelle, unissant plus étroitement les nombreuses fédérations corporatives qui constituaient l'Union générale des ouvriers horlogers.

Ci-après nous reproduisons les principaux articles des statuts adoptés par les deux congrès avec les commentaires ajoutés par le camarade P.-E. Graber, rédacteur de la *Solidarité Horlogère*.

STATUTS
de la
Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère.

I. But de l'Association.

Article premier. — La Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère est une association qui, reconnaissant l'antagonisme des intérêts existants entre le prolétariat et le patronat, a pour but de grouper tous les ouvriers et ouvrières de l'industrie horlogère désirant travailler à la défense de leurs intérêts intellectuels, économiques et sociaux et aboutir à la suppression du salariat en réalisant leur émancipation intégrale.

Elle adhère à l'Union suisse des fédérations syndicales et à la Fédération ouvrière suisse.

La nouvelle organisation projetée a donc pour but de substituer à la diversité des moyens, des plans et des mouvements qui se neutralisent si souvent dans l'action ouvrière de notre industrie, plus d'unité et de cohésion.

Son effet serait de faire disparaître ce qui est encore une cause de faiblesse dans la lutte et d'établir une puissance capable de gagner la confiance de tous les ouvriers de l'industrie.

La situation économique du patronat, sous le jeu de la libre concurrence, est telle que l'ouvrier ne peut avoir les mêmes intérêts que lui.

Il ne peut donc être question pour les ouvriers d'action commune avec le patronat: nous nous plaçons courageusement sur le terrain des syndicats rouges adhérant à l'Union suisse des fédérations syndicales.

Telles sont les idées exprimées par l'article premier.

Art. 2. — Pour atteindre son but, l'association emploiera tous les moyens utiles, et notamment les suivants:

a) L'organisation de tous les ouvriers et ouvrières occupés en cette qualité dans cette industrie;
b) La passation de contrats et conventions;
c) La suppression du travail à domicile;
d) La réduction des heures de travail;
e) La surveillance et réglementation des apprentissages;